

Hollande battu au 1^{er} tour par Sarkozy s'il était candidat

Un sondage CSA-BFMTV montre que si le premier tour de la présidentielle avait lieu dimanche, le président sortant arriverait derrière... Marine Le Pen !



Sale temps pour François Hollande à la veille de son premier anniversaire à l'Élysée. (Photo Reuters)

Après seulement un an de pouvoir, François Hollande serait éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle si elle avait lieu dimanche, comme son mentor Lionel Jospin le 21 avril 2002, selon un sondage CSA pour BFM-TV publié hier soir. L'institut prend pour hypothèse que l'ex-président UMP Nicolas Sarkozy serait candidat.

Sur 1 027 personnes interrogées par internet du 26 au 28 avril, 34 % disent qu'elles voteraient pour lui et 23 % pour la présidente du Front national, Marine Le Pen. François Hollande n'arriverait qu'en troisième position, avec 19 % des suffrages.

Selon CSA, cela s'explique par une forte déperdition des soutiens de l'actuel chef de l'Etat : 41 % de ses électeurs du premier tour de 2012 ne revoteraient pas pour lui au

jourd'hui. A l'inverse, 88 % des électeurs de Nicolas Sarkozy au premier tour de 2012 lui renouvelleraient leur confiance, proportion à peine supérieure à celle dont est créditée la présidente du parti d'extrême droite (83 %), dont le père, Jean-Marie Le Pen, avait affronté Jacques Chirac au second tour de 2012.

Manuel Valls en tête pour Matignon

De même, 35 % des électeurs de second tour de François Hollande ne voteraient plus pour lui, contre seulement 7 % parmi ceux de Nicolas Sarkozy. Si le second tour de l'élection présidentielle de 2012 se jouait dimanche, 61 % des sondés voteraient pour Nicolas Sarkozy, contre 39 % pour François Hollande. Dans l'hypothèse d'un duel opposant Nico-

las Sarkozy à Marine Le Pen, l'ex-chef de l'Etat rallie 67 % des intentions de vote contre 33 % pour Marine Le Pen.

Parmi les personnes interrogées, 51 % n'identifient aucun domaine satisfaisant dans le bilan d'un an d'action de François Hollande et 62 % citent le chômage comme l'un de ses principaux points faibles.

Du coup, 54 % des sondés estiment que le chef de l'Etat devrait remplacer son Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Dans cette hypothèse, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, arrive en tête des personnalités préférées des Français (28 %) pour succéder au chef du gouvernement, devant le chef de file du Front de gauche Jean-Luc Mélenchon (17 %) et la maire socialiste de Lille, Martine Aubry (16 %).

Les promesses aux entrepreneurs

François Hollande a annoncé, hier, un ensemble de mesures visant à promouvoir la création d'entreprises. En voici l'essentiel :

✓ **Réforme des plus-values de cession.** – Deux régimes de références sont créés. Le premier, dit de droit commun, contient des abattements en fonction de la durée de détention des actions : 50 % entre deux et huit ans et 65 % à partir de huit ans. Le deuxième, « incitatif », concerne les plus-values en cas de départ à la retraite, les cessions d'entreprises

entre membres d'une famille et les entreprises qui ont moins de 10 ans d'existence. Entre un an et quatre ans de détention des actions, l'abattement est de 50 %, 65 % entre quatre et huit ans, et 85 % à compter de huit ans.

✓ **Mobilisation de l'épargne.** – Le plafond des versements sur les plans d'épargne en actions (PEA) est augmenté de 132 000 € à 150 000 €. Un complément de 75 000 € est créé pour l'investissement direct ou indirect d'actions dans les PME et les en-

treprises de taille intermédiaires.

✓ **Promotion de « l'esprit d'entreprendre ».** – La Banque publique d'investissement mettra en place un financement spécifique pour la création d'entreprises dans les quartiers les moins favorisés.

Un dispositif « Entrepreneur étudiant » permettra à ceux qui créent une entreprise à l'issue de leurs études de continuer à bénéficier du statut d'étudiant pour leur couverture sociale et de disposer d'un refinancement de leur prêt étudiant.

Mali : mort d'un sixième soldat

Un soldat français est mort, hier après-midi dans l'extrême nord du Mali, a annoncé la présidence de la République. Il s'agit du sixième soldat français tué au Mali depuis le début de l'opération Serval, le 11 janvier dernier. Il appartenait au 1^{er} Régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Bayonne.

Le « mur des cons » filmé par un journaliste de France 3

France 3 a annoncé, hier, l'ouverture d'une procédure disciplinaire, à la suite des « premiers éléments de l'enquête interne menée à propos de la vidéo dite du mur des cons », à l'encontre de son journaliste Clément Weill-Raynal, auteur de la vidéo réalisée grâce à son smartphone, qui « a fait le choix d'en dissimuler l'existence à sa hiérarchie ». Interrogé, hier soir, sur RTL, le journaliste, spécialiste des affaires judiciaires sur la chaîne publique, a précisé qu'un « magistrat présent » l'avait prévenu : « Il ne faut surtout pas filmer le mur des cons ». « Ça m'a interpellé », poursuit Clément Weill-Raynal. Le caméraman obéit docilement aux consi-



gnes données, moi je ne suis pas là pour ça... parfois les choses dans la vie se passent très vite... je me dis : « Je vais filmer avec mon iPhone, comme des notes personnelles... Après on verra... » Même si la « CGT a demandé ma tête », car selon lui « ils prennent parti pour le Syndicat de la magistrature », le journaliste de France 3 a affirmé n'avoir « commis aucune faute professionnelle ».

Procès PIP à Marseille : une victime plaide le million d'euros symbolique

Le tribunal installé dans l'un des halls du parc Chanot, à Marseille, semble s'agrandir au fil des jours tant l'auditoire du procès PIP se réduit. Vingt-deux plaignantes (sur plus de 6 000) assistaient au neuvième jour d'audience d'hier, consacré aux premières plaidoiries des avocats de parties civiles. Une audience écourtée parce qu'une partie d'entre eux, pourtant inscrits sur la liste de passage, s'est désistée.

Les premières demandes d'indemnisation ont été égrenées hier par moins d'une dizaine d'avocats, en moins de deux heures. Parmi ces robes noires, M^{me} Christine Ravaz, du barreau de Toulon, a tenu à dénoncer « les dysfonctionnements » d'une procédure jugée « tronquée ». Regrettant l'absence de la société PIP, en tant que personne morale, sur le banc des prévenus. S'en prenant violemment aux anciens cadres de PIP : « Que M^{me} Font ait libéré des lots de prothèses pourries pour des femmes soignées

après un cancer est ignoble. » Et torpillant les analyses de l'Afssaps (nos éditions d'hier) : « Il suffit d'écouter les femmes. »

Plus tard, M^{me} Nicole Pollak, comme d'autres avant elle, a dénoncé la cupidité des auteurs et complices en citant Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

La Varoise Murielle Ajello, par ailleurs présidente d'une association de victimes, a tenu à plaider elle-même. « Mais prothèses ont perdu 20 % de leur poids, où sont ces produits dans mon organisme ? » Et de conclure, « Ce que je demande, c'est la reconnaissance du statut des victimes. » Au titre du préjudice moral : « Je demande symboliquement un million d'euros, dans la mesure où TÜV (1) demande un euro. »

ERIC MARMOTTANS
emarmottans@nicematin.fr

1. Les victimes ne digèrent pas la présence sur le banc des victimes de l'organisme qui certifie les prothèses PIP.

PS et Merkel

L'auteur de la fuite du rapport sera suspendu

Le député socialiste Jean-Christophe Cambadélis, coordinateur d'un texte finalement édulcoré critiquant l'Allemagne, a affirmé, hier, qu'il demanderait la suspension du Parti socialiste de l'auteur de la fuite du document préparatoire à la presse.

La publication du texte – qualifié de « brouillon » par le député – dans le quotidien *Le Monde* avait provoqué de nombreuses critiques car ses auteurs y dénonçaient « l'intransigeance égoïste » de la chancelière Angela Merkel et appelaient à un « affrontement démocratique » avec l'Allemagne.

« Germanophobie » : la faute à Hollande selon Copé et Fillon

Jean-François Copé et François Fillon ont attaqué, hier, François Hollande, responsable selon eux d'un climat germanophobe au Parti socialiste, après la dénonciation dans un texte socialiste critiquant l'attitude de la chancelière allemande.

« Dès le début de son quinquennat, au sommet de Bruxelles le 29 juin 2012, le nouveau président français a manœuvré pour tenter d'isoler la chancelière allemande. Ce comportement indigne, guidé par des préoccupations basement partisans a donné le ton de ce que serait, désormais, sa relation avec l'Allemagne », affirment le président de l'UMP et l'ancien Premier ministre, réconciliés pour l'occasion sur ce dossier.

Discretion inquiète à Berlin face aux attaques

Le gouvernement allemand a choisi la retenue face aux attaques socialistes mais Berlin s'inquiète d'un déficit d'autorité de François Hollande. Un porte-parole de la chancelière a assuré, hier, que ces attaques ne remettaient pas en cause la coopération « essentielle » entre la France et l'Allemagne. « Ce qui compte pour nous, ce ne sont pas les partis mais le travail avec les gouvernements », a déclaré, hier, Steffen Seibert.